

## LE PROJET

La Société de développement Angus (SDA) souhaite réaliser un quartier à usages mixtes, à proximité du Parc Jean-Duceppe, sur un site vacant, ayant accueilli une partie des ateliers Angus.

Ce projet d'aménagement de l'îlot central du Technopôle Angus impliquerait la construction de 15 bâtiments de 4 à 6 étages, pour une hauteur maximale de 20 mètres, répartis autour d'une rue piétonne. 3000 m<sup>2</sup> de surface seraient consacrés aux commerces, 45 000 m<sup>2</sup> aux bureaux (pour un objectif de 1500 nouveaux emplois) et 38 000 m<sup>2</sup> à l'habitation. La SDA envisage la réalisation de près de 400 logements (80 % abordables et 20 % sociaux / communautaires) et d'environ 540 unités de stationnement en sous-sol (dont 3 % réservés à l'auto-partage). Deux places publiques, un espace vert central, un couloir de biodiversité ainsi qu'une boucle thermique visant à économiser l'énergie, sont également prévus sur le site.

La SDA souhaite construire des bâtiments et infrastructures écologiques, durables et harmonieusement intégrés dans le tissu urbain. Le site vise la certification LEED ND Platine.

## CALENDRIER

### SÉANCE D'INFORMATION

**28 mars 2017, 19 h \***

Bureau d'arrondissement  
Rosemont–La Petite-Patrie  
5650, rue D'Iberville



Halte-garderie offerte

### SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

**25 avril 2017, 19 h \***

Bureau d'arrondissement  
Rosemont–La Petite-Patrie  
5650, rue D'Iberville



#### **Date limite d'inscription**

Pour présenter une opinion orale ou écrite

**20 avril 2017**

\* Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez

[ocpm.qc.ca/angus](http://ocpm.qc.ca/angus)

Suivez-nous



Consultation publique

## ÎLOT CENTRAL DU TECHNOPÔLE ANGUS



**Première séance publique**  
**28 mars 2017, 19 h**

Au bureau d'arrondissement  
5650, rue D'Iberville



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)



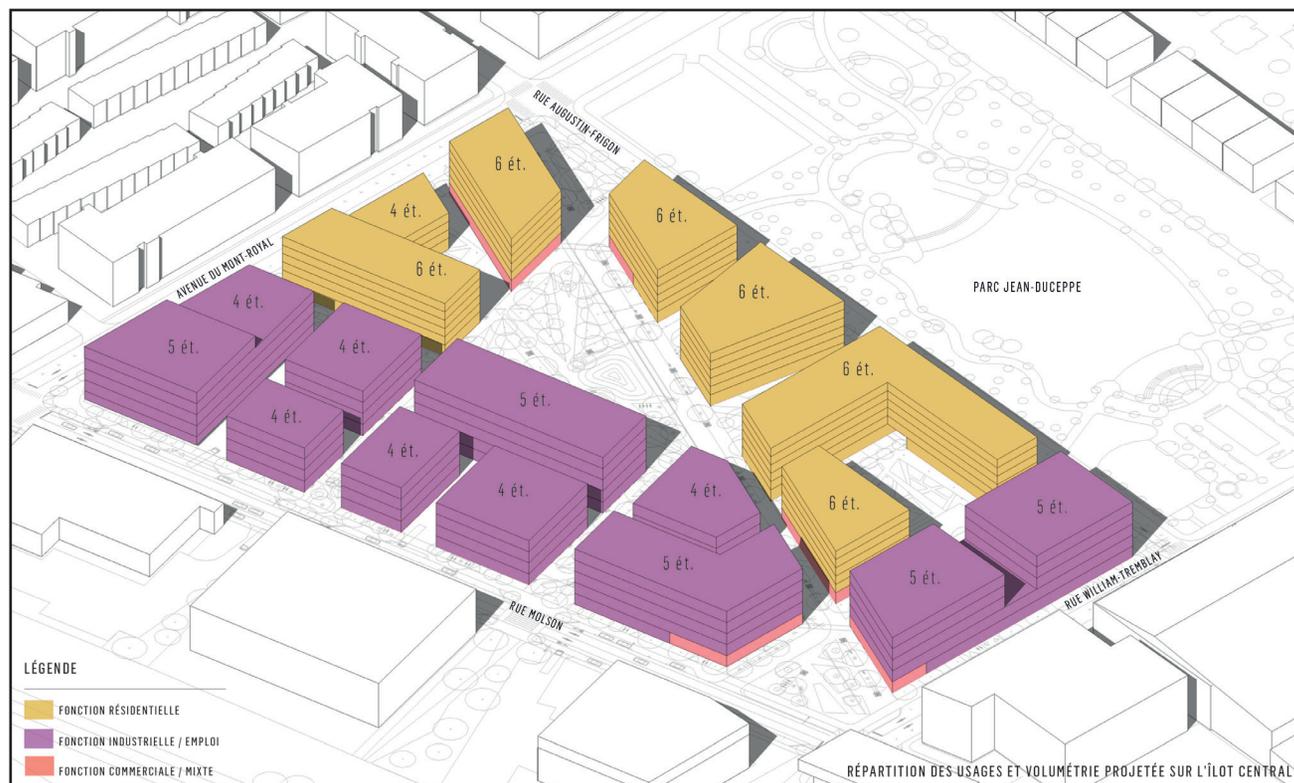
100 % PC

## OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation publique, menée en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, porte sur un projet de règlement autorisant la construction de bâtiments mixtes (résidentiel, commercial, emplois), sur l'îlot bordé par l'avenue du Mont-Royal Est, les rues Molson, William-Tremblay, et Augustin-Frigon. Le projet déroge à plusieurs aspects du règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, incluant l'usage, la hauteur, la densité, l'implantation et le stationnement.

La réalisation du projet impliquerait une modification au Plan d'urbanisme portant sur l'affectation du sol, qui passerait de «secteur d'emplois» à «secteur d'activités diversifiées», afin de permettre l'habitation sur le site.

## PLAN DU SITE



Source : Société de développement Angus

## MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

## TOUTE LA DOCUMENTATION

[ocpm.qc.ca/angus](http://ocpm.qc.ca/angus)

Il est aussi possible de consulter les documents imprimés aux bureaux de l'OCPM et lors des séances publiques.

## QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

**Gilles Vézina**

Attaché de recherche et de documentation  
(514) 872-8510  
[documentation@ocpm.qc.ca](mailto:documentation@ocpm.qc.ca)